## Consignes pour l'utilisation des bateaux sans permis

- Gilets de sauvetage obligatoire pour tous
- Maximum 5 personnes à bord
- S'écarter de 5m des pêcheurs
- Serrer sa droite dans le sens de la navigation
- Interdiction de naviguer dans les zones délimitées par les panneaux l'interdisant
- Interdiction de naviguer à moins de 5 mètres des berges et à moins de 100 m des écluses
- Ne pas s'approcher des péniches, bateaux et kayaks
- Interdiction de se tamponner
- Ne pas jeter de détritus dans l'eau
- Dépôt d'une carte d'identité attestant l'âge minimum de 18 ans d'un membre d'équipage
- Une signature de décharge des consignes de sécurité par une personne majeure
- Une remise des coordonnées téléphoniques portable d'un membre d'équipage
- Une remise des coordonnées téléphoniques de la base nautique

Je déclare avoir reçu le nombre de gilets pour le nombre de personnes à bord, une pagaie-gaffe et le matériel de sécurité situé à bord de l'embarcation (extincteur, trousse de secours et un feu de retournement) Voici mon numéro de portable
Je soussigné avoir reçu les consignes et les précautions d'usage et m'engage à les respecter (précédé de lu et approuvé)
Heure de départ Payé la somme de